

Référendum catalan : « Nous n'allons pas renoncer »

Le chef de la Généralité, Carles Puigdemont, est déterminé à mettre en œuvre l'indépendance

ENTRETIEN

BARCELONE - envoyée spéciale

Le président du gouvernement catalan, Carles Puigdemont, est bien décidé à appliquer le résultat du référendum sur l'indépendance convoqué le 1^{er} octobre, malgré les poursuites judiciaires et policières contre les organisateurs mercredi 20 septembre, et le manque de garanties légales.

Après les dernières perquisitions, arrestations et saisies, pourrez-vous organiser le référendum prévu le 1^{er} octobre ?

Evidemment. Le décret est toujours en vigueur. Et ce qui est encore plus important : il y a de plus en plus de gens qui veulent voter. Nous envisageons une réaction dure de l'Etat espagnol. Ce que nous n'avions pas prévu, c'est qu'il appliquerait un état d'exception et la suspension de l'autonomie.

N'est-ce pas le résultat attendu d'une procédure judiciaire contre un référendum illégal suspendu par la Cour constitutionnelle ?

Ce qui s'est passé [mercredi 20 septembre] n'est pas seulement une opération judiciaire, mais policière. La suspension de notre financement, cela n'a pas été approuvé par un juge ni débattu au Parlement, mais par le gouvernement. Il a pulvérisé toutes les garanties constitutionnelles, attaqué la liberté d'expression, interrogé des maires qui n'ont commis aucun délit, violé le courrier. En démocratie, c'est inacceptable. C'est le propre d'un Etat totalitaire.

Envisagez-vous toujours une déclaration unilatérale d'indépendance si le oui l'emporte, peu importe le taux de participation ?

Nous n'avons pas fixé de seuil de participation, car la législation espagnole n'en prévoit pas. Si nous étions parvenus à un accord avec le gouvernement espagnol pour organiser un référendum, ce

qui était notre souhait premier, nous aurions pu en discuter.

Que ferez-vous si les forces de l'ordre bloquent les bureaux de vote ?

J'en appelle à la responsabilité du gouvernement espagnol pour

qu'il écoute les voix qui viennent aussi de l'Europe et demandent le dialogue, pour qu'une fois pour toutes il résolve un problème politique. Notre détermination est claire. Celle du peuple de Catalogne aussi. Nous voulons voter, nous allons voter et nous allons appliquer le résultat.

Les indépendantistes n'ont obtenu que 48 % des voix à ces élections. Ce n'est pas la majorité absolue...

C'est faux : l'indépendantisme a gagné les élections contre les partisans de l'union avec l'Espagne, presque 2 millions de personnes face à 1,6 million... Car il y a un mouvement [« Catalogne oui c'est possible », proche de Podemos] qui a demandé avant le vote de n'être comptabilisé ni dans le oui ni dans le non. Notre programme prévoyait une proclamation de l'indépendance et la convocation d'élections constitutives. Notre voie est donc légitime.

Pourquoi ne pas avoir travaillé à une refonte des relations avec l'Etat, ce qui est une volonté plus majoritaire en Catalogne ?

Il faut dédramatiser ces divergences. Dans les démocraties consolidées, elles se résolvent en votant. Par ailleurs, nous avons déjà fait un grand pacte : l'Estatut [le statut d'autonomie approuvé en 2006]. Il a été voté par une ample majorité au Parlement catalan, espagnol et par référendum. Cela a-t-il servi à quelque chose ? En 2010, la Cour constitutionnelle l'a liquidé. Depuis, nous avons exprimé notre malaise. Des millions de personnes sont sorties dans la rue. Nous sommes passés de quatorze députés indépendantistes, en 2010, à soixante-douze actuellement. Qu'a fait la politique espa-

gnole pour y répondre ? Rien.

Le gouvernement s'est dit ouvert au dialogue si vous renoncez à l'indépendance...

Quand nous avons proposé l'Estatut, puis un pacte fiscal en 2012, puis une consultation non contraignante en 2014, nous ne proposons pas ce référendum. C'est une excuse de l'Etat. Mais qu'a-t-il à offrir ? Nous sommes prêts à l'écouter.

Ne pourriez-vous pas obtenir le soutien de Podemos et du

Parti socialiste, qui a proposé une commission de modernisation du modèle territorial...

En ce moment, le PSOE ne se distingue en rien du Parti populaire [PP, droite] en ce qui concerne la Catalogne. Il fait partie de la coalition contre le référendum. D'autre part, pour mener à bien une réforme de la Constitution, il faut une majorité si ample que

c'est impossible sans le concours du PP. Nous avons dû suivre le seul chemin possible.

Un chemin hors de la loi ?

Non. Nous le faisons selon une loi approuvée par la majorité au Parlement.

Les services juridiques du Parlement catalan eux-mêmes ont considéré que cette loi n'était pas légale...

Pas dans le cadre de la Constitution. Mais nous sommes sortis de ce cadre pour approuver la loi du référendum. Et nous nous appuyons sur les traités internationaux qu'a ratifiés le royaume d'Espagne. Il est évident que nous sommes couverts par le droit international. Nous n'allons pas renoncer.

« Les précédents montrent que l'UE va s'adapter à la réalité, même si cela

ne lui plaît pas »

L'Union européenne ne vous soutient pas...

Il n'existe aucune position officielle de la Commission européenne sur la question catalane. Il est normal qu'avant un référendum ou une proclamation certains pays disent qu'ils ne vont pas le reconnaître.

Il y a eu des déclarations claires disant qu'une Catalogne indépendante devrait faire la queue et postuler pour entrer dans l'Union européenne [UE]...

Il y en a eu aussi pour dire qu'une Ecosse indépendante n'aurait aucun problème pour continuer à être membre de l'UE. Il y a des opinions divergentes sur la question.

Et si l'Espagne ne reconnaît pas votre indépendance ?

Nous serons dans un pays habité par 7,5 millions de citoyens européens. La normalité européenne va exister dans tous les scénarios.

Si vous envisagez la possibilité que l'Espagne ne reconnaisse pas votre indépendance, quel sens a une déclaration unilatérale ?

Les précédents montrent que l'UE va s'adapter à la réalité, même si cela ne lui plaît pas. C'est dans son intérêt. Une immense majorité de Catalans souhaitent rester dans l'UE. Nous sommes contributeurs nets, et ce que la Catalogne représente en termes économiques, sociaux, culturels est important. Je comprends la campagne de la peur mais, honnêtement, cela ne se tient pas la route.

Craignez-vous d'être arrêté ?

C'est une possibilité que le gouvernement espagnol a sans doute sur la table. Cela confirmerait la folie de la stratégie du gouvernement espagnol. Nous y sommes tous prêts. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
SANDRINE MOREL

A Bruxelles, les efforts de Barcelone ne payent pas

Pour la Commission, la Constitution espagnole doit être respectée et une Catalogne indépendante devra faire une demande d'adhésion à l'UE

BRUXELLES - bureau européen

La guerre de la communication et des nerfs entre les séparatistes catalans et le gouvernement espagnol se joue aussi à Bruxelles. Depuis déjà des années, et de plus en plus intensément à mesure que la situation se tend en Catalogne.

Mais, jusqu'à présent, la Commission s'est rangée implicitement aux arguments de Madrid, prenant grand soin de ne pas ré-

pondre aux appels du pied des séparatistes. Depuis au moins 2012, l'institution communautaire se réfère ainsi, invariablement, à « la doctrine Prodi », du nom d'un ancien président du collège européen. En 2004, en réponse à un eurodéputé, il avait indiqué que « si une partie d'un territoire d'un Etat membre cessait de faire partie de cet Etat, les traités ne s'y appliqueraient plus ».

Après une éventuelle scission, il faudrait consulter la Commission et le Parlement, obtenir un vote du Conseil à l'unanimité et faire ratifier un accord d'adhésion par tous les Etats membres, avait fait valoir M. Prodi. Jean-Claude Juncker a fait sien cet argument mi-septembre, même si les propos du président de la Commission sur Euronews ont été exploités à Barcelone. Il évoquait la nécessité de respec-

ter un éventuel oui des Catalans sur l'indépendance, mais dans le cadre de la Constitution espagnole. Une précision que n'ont pas reprise les indépendantistes catalans.

Porte close

Jeudi 21 septembre, soumis à un feu roulant de questions, le porte-parole Margaritis Schinas n'a pas dévié de la ligne officielle. Le gouvernement de Madrid n'enfreint-il pas les valeurs et les libertés fondamentales? Comment réagira la Commission si les Catalans disaient oui à l'indépendance? « Nous respectons l'ordre juridique et la Constitution d'un Etat membre, comme c'est toujours le cas », a-t-il répondu.

Les indépendantistes catalans n'ont pourtant pas ménagé leur peine pour sensibiliser les institutions de l'Union à leur cause. Mais lorsque Carles Puigdemont, le président de la Catalogne, s'est rendu à Bruxelles en janvier, il a trouvé porte close à la Commission et au Conseil. Il a dû se contenter d'une intervention au Parlement européen, dont le président, Antonio Tajani, prétextait sa trop récente prise de fonctions pour ne pas recevoir cet hôte encombrant. « Il est évident qu'il n'est pas aisé, pour nous, d'organiser un agenda », explique avec une pointe d'ironie Amadeu Añfaj, représentant du

gouvernement catalan à Bruxelles.

Cet ancien journaliste dirige une structure d'une quinzaine de membres, à laquelle s'ajoutent les représentants des agences catalanes du tourisme, de la culture et du commerce. Ses bureaux sont situés à 100 mètres de la Commission, où il a officié comme porte-parole. Adepte de ce qu'il appelle « la paradiplomatie », il est actif dans les nombreux groupes de réflexion ou au Comité des régions, institution à part entière mais jouant un rôle subalterne dans le grand concert européen.

« Añfaj est compétent, brillant, mais on est bien forcé de ne pas trop s'afficher avec lui, explique un haut fonctionnaire espagnol. Seuls les Flamands lui ouvrent grandes leurs portes. » L'intéressé concède que, s'il a d'excellentes conversations techniques, il lui est difficile de parler de la dimension politique de son action.

« Position limpide »

« A Bruxelles, le gouvernement espagnol a toujours voulu éviter l'internationalisation du débat sur l'indépendance de la Catalogne, au contraire des indépendantistes, qui l'ont recherchée », explique Beatriz Navarro, correspondante en Belgique du grand quotidien catalan *La Vanguardia*.

Au cours des derniers jours, des émissaires du gouvernement

Rajoy sont d'ailleurs venus défendre le point de vue de Madrid auprès des médias. « Notre Constitution espagnole n'autorise pas les référendums d'autodétermination et, d'ailleurs, aucun autre Etat membre ne le permet », a insisté

l'un d'eux. Bruxelles a pu beaucoup discourir sur le cas écossais, pas sur la Catalogne : à chaque fois, la diplomatie espagnole s'est mobilisée.

« L'Ecosse fut un royaume pendant des siècles et Westminster lui a laissé la possibilité légale de se prononcer sur son indépendance, ajoute cette source officielle de Madrid. La position des institutions de l'Union est limpide : si un territoire acquiert son indépendance, il devient pays tiers et doit repasser par un processus d'accession à l'Union. Mais les indépendantistes font croire que, comme d'habitude, Bruxelles trouvera une solution. »

« Une autodétermination serait contraire à la nature de l'Union, fondée sur une réunion d'Etats souverains », estime un Catalan – non séparatiste – de Bruxelles, « et aucun Etat membre ne reconnaîtrait une Catalogne indépendante », veut-il croire. « La France a la Corse, la Belgique a la Flandre et personne n'a envie de créer un précédent. » ■

CÉCILE DUCOURTIEUX
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS